



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

21 octobre 2008

Numéro 285

Par l'équipe du Collectif



Itinérance et logement:

Bonne nouvelle d'Ottawa

Même si la nouvelle date un peu, il est impossible de la passer sous silence.

Quelques semaines avant la tenue de la Commission parlementaire sur l'itinérance au Québec, une bonne nouvelle est venue d'Ottawa à propos du logement et de l'itinérance. En effet, le ministre Monte Solberg (Ressources humaines et Développement social) et son collègue John Baird (Environnement) ont annoncé, le 17 septembre dernier, la prolongation pour une période de cinq ans de trois programmes d'habitation qui devaient se terminer prochainement. En tout, un budget de 1,9 milliards de dollars sera réservé à la prolongation de l'Initiative de logement abordable, du Programme d'aide à la remise en état des logements et de la Stratégie de partenariat sur l'itinérance (l'ancienne IPLI), qui favorise une approche axée sur la priorité au logement. Malheureusement, aucun de ces budgets attribués ne se voit augmenté ni même indexé. Par exemple, le budget annuel de la SPLI sera identique celui de l'actuelle IPLI, soit 135 millions de dollars.

Ce qui est important, c'est qu'il s'agit d'une décision gouvernementale qui a précédé la campagne électorale et non pas d'une promesse faite par le gouvernement conservateur. Les résultats du scrutin de la semaine dernière n'y changeront donc rien. Rappelons que suite aux pressions de nombreux groupes du Québec et du reste du Canada, tous les autres partis politiques avaient pris l'engagement de maintenir cette décision s'ils prenaient le pouvoir.

RECHERCHÉS:

Les cartons déjà SIGNÉS!

En cette Journée nationale de rapatriement des cartons de pétition SIGNÉS, il faut porter une attention spéciale au retour des cartons de pétition déjà SIGNÉS au Collectif. La campagne n'est pas finie; bien au contraire. **Elle se poursuit jusqu'au 1er décembre.** Par contre, il est important d'être bien à jour sur le nombre de personnes qui ont déjà appuyé les trois revendications afin de doser nos énergies aux meilleures places.

Tous les groupes et personnes sont invités à réserver un moment particulier cette semaine afin de faire parvenir au Collectif les cartons de pétitions déjà signés. C'est l'occasion idéale pour faire la tournée des groupes, des institutions, des commerces où des cartons ont été déposés afin de recueillir les cartons signés et de les retourner. Des milliers de signatures ont été obtenues lors des activités du 17 octobre, Journée internationale de l'élimination de la pauvreté: il faut les envoyer



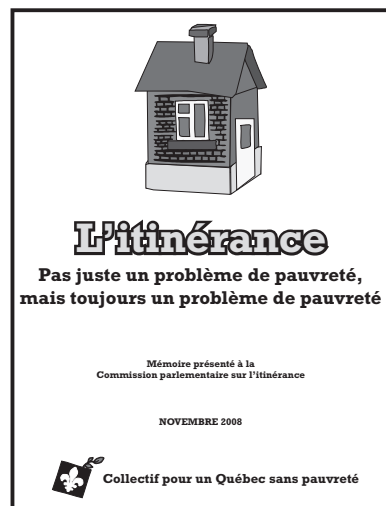
au Collectif. Pour qu'elles aient un impact, il faut les compiler!

Le 19 novembre : Journée nationale de signature

Il faut garder le 19 novembre à son agenda car cette date demeure une journée nationale de signature. Les détails à propos de cette journée viendront prochainement.

Commission parlementaire sur l'itinérance:

Le mémoire du Collectif disponible en ligne

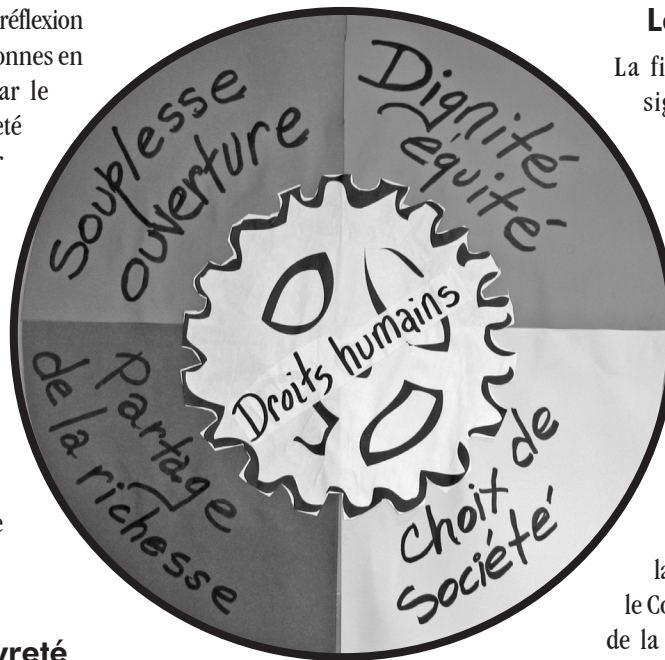


Cet automne, la Commission des Affaires sociales, formée de 12 députéEs éluEs à l'Assemblée nationale, tient une Commission parlementaire sur l'itinérance. Les objectifs de cette commission sont de connaître davantage le phénomène de l'itinérance et de réfléchir aux solutions à mettre en place pour l'éliminer. Le Collectif y participera et son mémoire est maintenant disponible sur son site. Intitulé L'ITINÉRANCE: pas juste un problème de pauvreté, mais toujours un problème de pauvreté, il affirme que l'État a l'obligation morale et légale de faire en sorte que chaque personne ait sa place dans la société. C'est une question de droits et tous les moyens sont là pour agir. Le mémoire sera présenté à la Commission le 4 novembre prochain.

Améliorer les revenus, une journée de réflexion

Le 8 octobre, s'est tenue une journée de réflexion sur l'amélioration du revenu des personnes en situation de pauvreté, organisée par le Comité consultatif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Réfléchir sur les revenus des personnes vivant la pauvreté doit se faire AVEC elles. Aussi, la veille, le Collectif a tenu une journée de préparation avec une trentaine de participantEs venuEs de dix régions du Québec.

Ensemble, nous avons approfondi en atelier les quatre sujets prévus pour le lendemain afin que les personnes en situation de pauvreté soient à l'aise pour participer activement.



La réforme de la fiscalité

La fiscalité, ça vient d'un mot latin qui signifie panier. Dans une logique de droits humains, la fiscalité est le panier commun dans lequel on met de l'argent pour que les droits se réalisent pour touTEs. Il faut respecter le principe que l'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population passe avant l'amélioration des revenus du cinquième le plus riche. Ça a l'air évident? Pourtant, les baisses d'impôt font souvent le contraire!

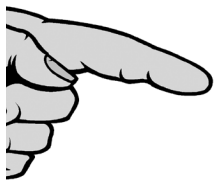
Réformer la fiscalité devrait se faire dans la ligne du pacte social et fiscal proposé par le Collectif. D'ailleurs les trois revendications de la campagne Mission collective viennent concrétiser ce qu'on attend de la fiscalité pour le respect des droits.

La volonté de changer

En très bref, c'est l'essentiel de nos échanges. Le 8 octobre, plusieurs participantEs à nos ateliers ont personnellement pris la parole en public, et leurs interventions ont été très remarquées. De plus, nos ateliers avaient fait des affiches qui étaient eu quelque sorte notre parole collective; ces affiches ont été accrochées toute la journée du 8 au vu de tout le monde. Cette page en montre une.

De grosses décisions gouvernementales se préparent sur les cibles de revenus à atteindre. La journée du Comité consultatif avait pour but de faire le point et de dégager des lignes de convergence. La principale convergence, c'est qu'il faut des changements profonds pour réaliser le droit de touTEs à une vie digne, en santé, permettant l'épanouissement personnel et la participation sociale. Les moyens sont là, il s'agit d'en avoir la volonté politique. 🌱

Des indicateurs de pauvreté



Indicateur, ce qui indique. Indice de popularité, indice de pollution, indice de pauvreté. Comment indiquer en chiffres l'état de la pauvreté? Différentes mesures sont possibles, que ce soit pour mesurer les progrès (ou les reculs), ou pour se comparer à d'autres nations. La cible de 2013 n'est-elle pas que le Québec se trouve parmi les nations industrialisées où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté? On ne sait pas encore quels indicateurs le gouvernement du Québec retiendra, mais une chose est sûre : on devra distinguer soigneusement entre la couverture des besoins essentiels et la sortie de la pauvreté. Ne pas prendre comme seuil de pauvreté ce qui ne serait qu'un seuil de déficit humain, la ligne minimale sous laquelle on est atteint dans sa santé et même dans sa dignité.

la pauvreté, le groupe a dit que l'alimentation occupait les trois-quarts de la place : parce que la santé en dépend et parce que c'est dans l'alimentation qu'on coupe quotidiennement, pas dans le logement. Le premier moyen d'assurer une alimentation saine, c'est d'augmenter les revenus. C'est d'ailleurs aussi la conclusion à laquelle les participantEs du 8 octobre sont arrivés.

Le droit au logement

Il y a un véritable marché de la pauvreté dans le logement, des propriétaires qui louent des taudis à un prix exorbitant. Il faut éviter que le logement prenne un trop grand part du revenu des personnes, ce qui les force à couper dans les autres besoins essentiels. On veut limiter le loyer à 25% du revenu des gens. Le logement, comme l'alimentation d'ailleurs, n'est pas qu'un besoin, c'est un droit. Et les droits sont étroitement reliés: toucher à l'un, c'est affecter tous les autres.

L'alimentation et la santé

Parmi tout ce qu'il faut faire en rapport avec



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca